



## SOMMAIRE

### 1. Préambule

### 2. Approbation CR CA 05/05/2020

### 3. Point financier

- Réinscription 2020
- Trésorerie
- Règlement des acomptes
- Suivi des règlements
- Placements
- Participation sanitaire

### 4. Reprise de l'activité

- Fonctionnement interne
- Accidents
- Moteurs

### 5. Règlement intérieur

- Catégories accident

### 6. Stockage Nicolas et ARAPA

### 7. Informatique

### 6. Les associations

- Le Havre
- Elan Planeurs
- Besançon
- Alzitone
- Les Goëlands

### 7. Divers

#### Présents

Pierre **ALBERTINI**

CHRISTIAN **BON**

JOSEPH **BOCCARELLI**

Georges **CHEVALET**

GERARD **CHIOCCI**

GERARD **COUTELIER**

Bernard **GUILLEMIN**

GILLES **HUG**

CHRISTIAN **LECUYER**

Daniel **PERCIAUX**

Patrick **PORRET**

JEAN-MICHEL **ROY**

#### Invité présent

Daniel **GAIME**

#### Absent excusé

## 1. PRÉAMBULE

Nous poursuivons nos conseils d'administration en vidéoconférence « meet » le temps du confinement. Merci à tous de votre présence.

## 2. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Après des modifications de forme, le compte rendu Version 4 du dernier conseil d'administration, en date du 05 mai 2020 est approuvé à l'unanimité des administrateurs présents.

## 3. POINT FINANCIER

### - POINT RÉINSCRIPTIONS 2020 :

Les réinscriptions nous sont parvenues dans les temps pour 154 associations. Il nous reste une association en attente de réinscription 2020. Un seul club serait en difficulté (vente de matériel en cours).

### - TRÉSORERIE :

La position de notre trésorerie est actuellement de 61340 € à fin de mois.

### - SUIVI DU RÈGLEMENT DES ACOMPTES :

Une relance a été adressée cette semaine.

Concernant les échéances de prêts nous attendons la fin du premier semestre pour analyser les écarts et proposer des glissements de date.

### - SUIVI DES RÉGLEMENTS CLUBS :

Pourcentage du suivi des règlements au 19 juin 2020 :

- |  |         |
|--|---------|
| - associations complètement à jour           | 28,86 % |
| - associations partiellement à jour          | 70,97 % |
| - Pourcentage des clubs sans aucun règlement | 16,13 % |

### - PLACEMENTS :

Le trésorier nous expose le suivi des comptes.

Au Crédit Mutuel Orléans des placements arrivent à échéance en juillet et vont être transférés vers le Crédit Mutuel Paris.

Le mail du CM Paris concernant les propositions de placements n'est pas satisfaisant.

Le taux d'émission primaire est certes de 1,25 % garantie, à capital assuré, sans frais d'entrée, avec possibilité de sortie anticipée, mais avec un taux de 0,9%, après rachat sur le marché secondaire

L'objectif est de placer 500 k€ sur une durée de 10 ans, en essayant de souscrire au taux du marché primaire ou approchant.

Accord des membres du Conseil d'Administration.

A noter que nous attendons le solde des placements du Crédit Mutuel Orléans de 150 k€ arrivant à terme en fin juin 2020.

Proposition d'un compte de placement particulier pour un montant de 90 k€ représentant une année de la masse salariale chargée. Nous gérons l'argent des clubs et ne pourrions placer cette somme à part.

Il est rappelé que notre fonds de roulement s'élève à environ 145 k€.

### - PARTICIPATION SANITAIRE :

Seulement deux associations ont sollicité – Arras et Chambley – pour un montant de 741 €.

## 4. REPRISE DE L'ACTIVITÉ

### - FONCTIONNEMENT INTERNE

Le Président a demandé à nos deux collaboratrices de nous proposer une solution de présence alternée au siège ainsi que les projets de congés annuels.

Du lundi au jeudi la présence est assurée le matin jusqu'au 14 juillet début des congés.

#### - **ACCIDENTS**

Huit accidents à ce jour connus

Certains accidents n'ont pas encore donné lieu à déclaration, nous sommes en attente. Nous devons rappeler aux associations l'article du Règlement Intérieur 7.8.2. "Déclaration d'Accident". Nous devrions modifier cet article avec un délai d'information pour l'ANEPVV.

Nous devons prévoir dans la déclaration d'accident la présence d'accastillage handi.

Nous établirons un point fin août sur les accidents pour décider une décote concernant les tarifs.

Les accidents sont énumérés avec conséquences.

Particularités :

- PUYVERT MS 235. Cellule détruite et moteur en révision à Castelnaudary. Pas d'information fournies à l'ANEPVV. Non-respect des déplacements de moteur à Castelnaudary.
- BARCELONNETTE C101.  
Nous attendons la déclaration d'accident.  
Ce Pégase est équipé Handi. Nous souhaitons récupérer l'accastillage Handi ainsi que le frein Béringer pour la disponibilité à monter sur un planeur club FFVP.
- LYON G103. Réparé, dossier soldé,
- ISSOIRE Junior. Réparé, participation pour verrière
- ISSOIRE Collision. ALLIANCE léger enfoncement ventral. LAK Winglet arrachée. En attente de réponse constructeur.
- EPINAL JANUS B. Atterrissage campagne dans une jachère. Réformé.
- NANCY ASK21. Verrière arrière détruite. Verrouillage déficient.
- NOGARO DISCUS. Rupture de câble de remorquage à la suite d'une position haute. Détruit.
- CHERENCE PERKOZ. Sortie d'aérofreins sur facteur de charge au-delà de la  $V_A$ . Réparé.
- PLOËRMEL ALLIANCE. Exercice de rupture de câble de treuillage.  
En attente de déclaration d'accident.

#### - **MOTEURS**

Un moteur O-360 est en cours de révision. Les travaux reportés cause confinement des ateliers ont repris.

Nous avons trois moteurs en attente de révision.

Nous avons actuellement une demande de moteur pour le Midour de Tarbes.

Dans l'attente de demandes officielles nous aurions des souhaits pour Saint Quentin (fin d'année) et Fayence (début 2021). En attendant de connaître le plan de charge de Castelnaudary ces trois demandes seraient possibles en temps.

Une recherche des clubs devant réaliser ces échanges moteurs à moyen terme sera programmée.

Nous devons acheter deux kits pour suivre la valeur du dollar.

Nous devons rappeler aux associations l'article du Règlement Intérieur 8.9 précisant les modalités des demandes d'échange standard des moteurs.

Nos moteurs Lycoming dont le potentiel est en général de 2000 heures, pour les O-360, par exemple, ne peuvent pas bénéficier des prolongations avant révision.

Cette possibilité offerte aux avions utilisés en aéro-club moteur n'est pas applicable aux appareils faisant du remorquage.

Il faut se référer à l'annexe III du fascicule G 40 01 (guide général partie M et ML) édition de février 2020) : mais il n'y a pas de changement dans le texte, en ce qui nous concerne par rapport au fascicule précédent (G-41-11).

Ce manque de souplesse implique de prévoir à l'avance les RG des moteurs Lycoming afin de les intégrer au planning du SEFA de Castelnaudary qui effectue nos révisions, particulièrement cette année où la crise sanitaire a retardé les travaux programmés.

Il est nécessaire que les associations contactent l'ANEPVV au plus tôt et au moins 6 mois à l'avance si une RG est prévue.

## **5. RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

### **- MISE À JOUR DES CATÉGORIES ACCIDENT**

Non traité.

Nous devons absolument étudier les propositions du trésorier et les remarques du Président pour le prochain Conseil.

## **6. STOCKAGE HANGAR NICOLAS & ARAPA**

Échanges difficiles avec l'ARAPA concernant les "Form ONE".

Nous détenons maintenant une liste des matériels pour lesquels l'ARAPA est en mesure d'éditer des "Form ONE" et par déduction des matériels pour lesquels l'ARAPA n'a pas les moyens.

Toutes les machines à plus de dix exemplaires sont validables ARAPA.

On va limiter les entrées de matériels au hangar Nicolas pour lesquels on ne peut pas éditer les "Form ONE".

## **7. INFORMATIQUE**

Nous sommes en fin de garantie et d'amortissement du serveur.

De plus en plus de "bug". Une solution serait de transférer dans un serveur NAS qui pourrait prendre en charge toute la partie des applicatifs et toute la partie sauvegarde des données de notre site.

Une offre pour 2x2 TERA à finaliser autour de 2500/2600 € TTC matériel et prestation incluses. Amortissable sur cinq ans.

Accord du Conseil d'Administration pour cette opération.

Nous avons une double sauvegarde locale qui seraient également gérées.

## **8. ASSOCIATIONS**

### **- Le Havre**

Soldé.

### **- Elan Planeur**

Demande de report de remboursement du prêt court terme en 2021.

Nous demandons un dossier court terme pour ne pas interférer avec un autre dossier en cours.

### **- Besançon**

La demande de prêt concernant l'achat d'un Lambda est en attente.

Une nouvelle AG s'est tenue. Attente d'une confirmation de la demande et projet de se garantir sur l'ASK 21.

### **- Alzitone**

Demande d'aide à la FFVP pour l'achat d'un remorqueur.

Une dette non remboursée depuis plusieurs années doit être soldée.

Compte négatif à l'ANEPVV avec une dette de 7000€.

### **- Les Goëlands**

Toujours pas de réinscription.

## **9. DIVERS**

**RAS**

## **DATE À RETENIR**

**Prochaine réunion du CONSEIL d'administration :**

**Vendredi 25 septembre 2020**

**Paris si possible ou Vidéoconférence – 10h00**

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée vers 12h00.

*Rédacteur Daniel PERCIAUX*